L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ, TOUS LES JOURS, PAR JÉROME BAYON.
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
"Il faut que l'UNION soit conservée."

LUNDI MATIN, 3 NOVEMBRE 1834.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 3 Novembre 1834.

AUTRES VICTOIRES SUR LA BANQUE !!

ELECTIONS.

C'est avec une vive satisfaction que nous avouons que, quelque grande que soit la confiance que nous avons dans l'excellence de notre cause, les résultats des élections dans certaines parties de l'union, que nous apprenons de temps en temps dépasse toutes nos prévisions. Tel est, par exemple, le triomphe signalé que l'administration vient d'obtenir dans la Pensylvanie, le New-Jersey et une partie de l'Ohio. Voici le résultat des élections du New Jersey, d'après les journaux de cet état qui nous sont parvenus par la malle de samedi:

Comtés.	Congrès (démocrates)	Congrès (banquistes)	Légis. (démocrates)	Légis. (banquistes)
Morris	147	—	5	—
Somerset	94	—	4	—
Henderdon	1141	—	6	—
Warren	959	—	4	—
Sussex	1342	—	4	—
Monmouth	50	—	3	2
Gloucester	280	—	5	—
Bergen	25	—	4	—
Cumberland	—	225	—	4
Salem	—	177	—	4
Essex	—	1366	—	6
Burlington	—	450	—	6
Cap May	—	175	—	2
Middlesex	—	198	—	5
	4013	2394	35	29
	2594			

1419—Majorité du ticket démocrate pour le Cong.

Réunis en assemblée générale, la législature présentera 33 démocrates, et 29 banquistes—Majorité des démocrates, 6 voix.

Dans la Pennsylvanie le parti démocratique continue d'être à l'emporter; tous les rapports que nous avons reçus sont favorables à notre cause. Nous publierons le résultat général aussitôt qu'il nous sera parvenu.

Nous apprenons de l'Etat de l'Ohio que le district de Columbus, qui a toujours donné lieu au parti démocrate de douter [illegible] des hommes de ce parti au congrès, vient de réélire l'excellent représentant, M. McLene. Une lettre de Colombus adressée à un Monsieur de cette ville, nous assure de ce fait, qui est confirmé, d'ailleurs, par les états suivants, d'une partie du comté de Franklin, lequel a toujours été regardé comme un comté fortement prononcé contre Jackson.

Comté de Franklin.

Sur 19 townships nous avons [illegible]

Congrès—McLene, (Jackson) 1084 v.
—Ord, (Banque,) [illegible]
Gouverneur—Lucas, (Jackson) [illegible]
Findlay, (Banque) [illegible]

Dans l'état de Cincinnati, le comté d'Hamilton, y compris la ville de Cincinnati, a donné au candidat jacksoniste Lucas, pour la place de gouverneur, une majorité de 127 voix sur son compétiteur Finlay, candidat whig. Pour le congrès, le candidat jacksoniste Lytle a obtenu 86 voix de plus que le candidat whig Storer. Sur 8 membres de la législature, qui sont élus, 4 sont jacksonistes. Ce comté était encore un de ceux sur lesquels les démocrates comptaient le moins.

Nous appelons l'attention du public sur une vente de superbes Meubles, appartenant à M. Wm. G. Hewes, qui aura lieu aujourd'hui, par Tricou & Canonge.

CONSEIL DE VILLE.

Samedi, 1er. novembre 1834.

Le conseil s'est ajourné faute de quorum. Les membres présents étaient MM. [illegible] et Dazon.

Monsieur l'*Observateur*,

Nous nous servirons pour texte, dans cette réponse qui sera la dernière à ce sujet, d'une de vos citations latines: *Quod est Cæsaris, Cæsari reddite*, et nous y ajouterons, *et quod Dei, Deo.*

Nous croyons que, si dans l'article qui a fait jaillir votre première réponse, ni dans celui auquel vous venez de répliquer, [illegible] avancé que nous ne puissions prouver jusqu'à l'évidence. Oui, [illegible] à la Nelle-Orléans, que le seul établissement d'instruction publique que nous ayons vu, qui puisse offrir, en ce moment toutes les ressources que l'on trouve dans un collège royal en France; et tous ceux qui douteraient de la vérité de cette assertion, sont à même de s'en convaincre, en assistant aux exercices qui s'y font; les classes sont ouvertes à tout le monde, et s'il restait encore quelques doutes à M. l'*Observateur*, nous l'engageons à aller, en personne, vérifier les faits, après quoi, [illegible] qu'il ne pourra s'empêcher de s'écrier: *Veni, vidi, illud paritum agnitur.*

Telle est notre réponse sur notre âme et conscience.

[illegible] nous le répétons, ce sera la dernière.

ECLAIRAGE PAR LE GAZ.

Il y a quelques jours, ayant eu la curiosité de visiter l'établissement que M. James H. Caldwell a fait dans cette ville, nous avons été émerveillé de tous les préparatifs qu'il a faits pour nous procurer cet éclairage dont les avantages peuvent être appréciés par tous ceux qui ont voyagé soit au nord, soit en Europe; mais à ce plaisir mêlé d'admiration, a bientôt succédé un sentiment de tristesse, en voyant que M. Caldwell fait une entreprise si vaste à ses risques et périls, et que, dans ce pays, où l'on est passionné pour tout ce qui est beau, pour tout ce qui est grand, pour tout ce qui est utile, il ne s'est encore présenté personne pour le soutenir.

M. Caldwell s'est transporté en Angleterre, non pas en qualité d'agent d'une compagnie, mais à ses frais; il s'est de son propre [illegible] tous les objets nécessaires pour commencer ses opérations, mais pour les [illegible]. Dans cet endroit où l'œil n'apercevait, il y a quelques mois, qu'un marais fangeux, il a élevé un édifice solide, qui ne doit pas être considéré comme un simple ornement, mais comme un des plus avantageux [illegible] il a placé un foyer qui doit répandre dans tous les quartiers de la ville la lumière la plus vive.

On dira que M. Caldwell a travaillé dans son propre intérêt; point de doute; mais [illegible] il a plus fait pour le bien public qu'aucun des spéculateurs qui ont paru à la Nelle-Orléans. M. Caldwell [illegible] revenu certain, [illegible] avec l'assurance qu'il aura [illegible] le Nord ou pour l'Europe. Non; aucune des spéculations qui se sont faites ici, ne peut soutenir la comparaison avec celle de M. Caldwell.

Dans presque toutes les entreprises, on peut avoir la [illegible] de la rentrée de ses fonds, mais celle de M. Caldwell est tout éventuelle, toute [illegible] elle présente un caractère de hardiesse qui n'a rien de commun avec les transactions ordinaires.

Il ne s'est pas laissé dominer par cette timidité qui ne produit jamais rien de grand; il s'est lancé [illegible] hommes capables de [illegible] une décision que les grandes [illegible] ainsi, quelle idée peut-on avoir de ces hommes auxquels [illegible] de M. Caldwell! Le public souffrira-t-il qu'un homme [illegible] qui, profitant de l'expérience de M. Caldwell, s'élèvera sur ses ruines? Une pareille conduite serait peu généreuse et indigne d'un peuple qui protège tout ce qui porte un caractère d'utilité générale.

Nous terminerons en conseillant à tous ceux qui n'ont pas vu les travaux exécutés par M. Caldwell, de se transporter à son établissement: là, ils se convaincront que tout est dans le meilleur état, et ils ne voudront pas qu'il soit dit qu'un homme qui a fait des dépenses si considérables dans un but utile, a été abandonné au moment où il offrait de faire jouir notre ville d'un si grand bienfait.

Que chacun s'empresse donc de souscrire, et dans peu, la Nlle.-Orléans sera pour son éclairage au niveau des autres grandes villes des Etats-Unis; les citoyens seront alors délivrés de ces taxes qu'ils paient pour l'entretien d'une garde-de-ville qui les sert si mal; car les voleurs qui craignent la lumière n'oseront plus se livrer aux brigandages dont on se plaint depuis si long-tems, et par conséquent une garde-de-ville peu considérable suffira pour faire la police.

COLLEGE STE.-MARIE.—Les parents qui ont des enfans dans ce collège sont prévenus que le cours des examens vient d'avoir lieu, et que les bulletins des élèves qui résident ici ont été envoyés à Mr. J. Davenport, agent de cette institution, demeurant rue Bienville, No. 16. On fait savoir que tous les élèves jouissent d'une bonne santé.

Une compagnie d'anglais et d'américains vient d'acquérir les rochers et les forêts des environs du Niagara. Elle transformera le tout en un immense parc orné de villas, de temples et de grottes, au milieu desquels la cataracte du Niagara jouera le principal rôle. Au milieu de ce parc mythologique, s'élèvera une ville dont les rues auront 80 à 100 pieds de largeur. Les actionnaires ont promis que 1,900 maisons seraient debout et achevées pour le 1er. mai 1836.

LITTERATURE.

Le Plutarque Français.

On nous annonce le prospectus d'une des entreprises littéraires les plus remarquables dont nous ayons eu connaissance depuis un grand nombre d'années; c'est celle d'un vaste ouvrage, destiné à reproduire et à conserver à la postérité l'histoire et le portrait physique de tous les hommes illustres dont la France s'honore, depuis le règne de Clovis jusqu'à nos jours. Cet ouvrage, auquel celui de Plutarque doit servir de modèle, portera le titre de *Plutarque Français*; la rédaction en est confiée à *quatre vingt six écrivains*, qu'on peut, sans métaphore, appeler les sommités de la littérature contemporaine. Nous nous bornerons à citer quelques noms, pour justifier cette assertion; ce sont MM. Ancelot, Audibert, le marquis d'Audiffret, de Balzac, Barrière, Bazin, Berryer, le vicomte Beugnot, Bignan, Félix Bodin, Campenon, le marquis de Chambray, Chateaubriand, le baron Creuzé de Lesser, Alexandre Dumas, Puget, Alexandre Duval, le duc de Fitz-James, Jules Janin, Laurentie, Langlois, Lebrun, Menechet (directeur du texte), Mérimée, Michaud, Monmerqué, le baron de Mortemart-Boisse, Ch. Nodier, de Nogent, le comte de Pastoret, Raoul Rochette, de Rémusat, le comte de Rességuier, Ste. Beuve, Saint-Marc-Girardin, E. Scribe, Salvandy, Eugène Sue, Viennet, Alfred de Vigny, Villemain, le vicomte Walsh, &c., &c. A de pareils noms, il est superflu de rien ajouter.

Pour donner une idée de l'esprit dans lequel cet ouvrage a été conçu, et qui doit présider à son exécution, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de puiser dans le prospectus même. Quant à la partie typographique, à en juger par le spécimen que nous avons sous les yeux, elle ne laissera non plus rien à désirer. Parmi les noms des personnes auxquelles seront confiés le dessin et la gravure des portraits, nous remarquons ceux des artistes les plus distingués que la France possède en ce moment; tels sont MM. Champmartin, David, Eugène, Déveria, Ducis, Fort, Fleury, le baron Gérard, le baron Gros, Hersent, Isabey, père, Alf. et Tony Johannot, C. Roqueplan, Schnetz, &c. &c. pour les dessins; et pour la gravure, MM. Henry Laurent, Bein, Carron, Dupont, Chollet, Lefebvre, Mercier, Muller, Prudhomme, &c.

Voici, à quelques lignes près, le prospectus des éditeurs:

"Il s'est fait depuis quelques années un changement remarquable dans la direction des travaux littéraires. En cherchant à se frayer une route nouvelle, notre siècle a découvert des richesses trop dédaignées peut-être des siècles qui l'ont précédé. Il a tenté de pénétrer plus avant dans les secrets de la nature, de fouiller plus profondément dans les ruines du passé, de sonder plus intimement les mystères du cœur humain. La poésie, l'histoire, le drame, le roman, comme la peinture et la sculpture, ont profité habilement de ces recherches consciencieuses, de ces analyses exactes, de ces investigations sévères; et il en est résulté, sinon une école nouvelle, du moins une nouvelle manière d'envisager les diverses parties de la science, de la littérature et des arts. Le public s'est empressé d'adopter ce changement. Dans les arts il a exigé une représentation plus exacte du costume, une pantomime plus naturelle, un dessin moins académique. Dans les lettres, il a voulu une peinture plus fidèle des mœurs, un développement plus intime des passions, une analyse plus approfondie des caractères, un langage plus conforme à celui de la nature.

"Il est temps que la biographie suive cette nouvelle direction, car c'est surtout dans cette partie des travaux historiques qu'elle offre à la fois le plus de ressources et le plus d'avantages. Les biographes modernes paraissent tous avoir suivi le conseil qu'Andromaque donnait à sa compagne, en lui confiant l'éducation du jeune Astyanax: "Parle-lui de ses aïeux, lui dit-elle, dis-lui

Plutôt ce qu'ils ont fait que ce qu'ils ont été.

"Pour nous, qui tendons vers un autre but, nous devons suivre une autre marche. En essayant de bien dire *ce qu'ont fait* nos héros, nous mettrons tous nos soins à bien connaître *ce qu'ils ont été*, non seulement sur la scène du monde, dans cette vie d'acteur où tout est sacrifié aux apparences, mais aussi, et surtout, dans la vie privée, dans les habitudes familières, dans les relations domestiques, car c'est là qu'est la vie réelle. Nous tâcherons de pénétrer dans leur intérieur, de nous asseoir à leur foyer, quelquefois à leur table, de les surprendre au sein de leur famille ou au milieu des contemporains qui ont vécu dans leur intimité; et tout en essayant de saisir la vraie physionomie de chacun de nos modèles, nous ferons ce qui dépendra de nous pour donner aux parties accessoires de leurs portraits cette vérité poétique qui ajoute à la ressemblance et complète, en quelque sorte la nature absente. C'est dans ce système biographique que Plutarque a écrit les vies des hommes illustres de l'antiquité. Plutarque sera notre modèle, notre guide, notre maître. Toute notre ambition serait de mériter le titre que nous avons adopté pour notre ouvrage, le *Plutarque français*.

"Dans le choix que nous avons fait des personnages célèbres des deux sexes et de toutes conditions qui, depuis Clovis jusqu'à nous, ont fait un nom, soit par la puissance d'un grand génie, soit par l'élévation du caractère, soit par le brillant [illegible] ou par l'éclat [illegible] des vertus, soit [illegible] par l'illustration d'une grande infortune noblement supportée, nous nous sommes attachés surtout à ceux dont la figure historique pouvait offrir une image plus juste [illegible] fidèle de l'époque et de la société où ils ont vécu, de l'art ou de la science dont ils ont [illegible] et le choix a été calculé de manière à ne jamais laisser de lacunes trop longues dans le tableau des mœurs des différentes époques que nous nous proposons de parcourir ainsi. Notre ouvrage sera donc en quelque sorte une histoire vivante et animée de notre pays; et nous [illegible] qu'il fût vraiment national.

"Notre but ne serait pas atteint, si, voulant faire connaître tout entier chacun des grands personnages qui ont illustré la France, comme rois, reines, ministres, prélats, magistrats, guerriers, savants, littérateurs et artistes, nous n'avions pas joint à sa vie son portrait en pied d'après les documents les plus authentiques. Il en résultera d'ailleurs la collection la plus riche et la plus exacte des costumes de la monarchie française.

"Nous sommes heureux et fiers de compter parmi les collaborateurs du Plutarque français, nos écrivains et nos artistes les plus distingués. Escortés de toutes les célébrités de notre époque, nous nous présentons avec confiance au jugement du public éclairé, qui peut-être nous saura gré de nos efforts pour élever à la gloire de la France le plus beau monument dont les lettres et les arts puissent s'honorer dans aucun temps et dans aucun pays.

"Malgré le luxe du texte, des gravures, du papier et de l'impression, comptant sur le succès d'un ouvrage tout national et d'une utilité constante pour l'instruction de la jeunesse, comme d'un intérêt toujours nouveau pour tous les âges, nous avons fixé les prix les plus modérés aux deux éditions que nous publierons à la fois.

"LE PLUTARQUE FRANÇAIS se composera de huit forts volumes, chaque volume de vingt-quatre livraisons, chaque livraison de la vie et du portrait en pied d'un personnage. Les gravures sont exécutées sur acier et en taille douce.

"Il paraîtra par an quarante-huit livraisons ou deux volumes. L'ouvrage sera terminé en quatre années. Il sera divisé en quatre séries. La première comprendra les personnages illustres depuis Clovis jusqu'à Louis XII; la seconde, depuis Louis XII jusqu'à Louis XIV; la troisième, depuis Louis XIV jusqu'à Louis XV; et la quatrième, depuis Louis XV jusqu'à nos jours. Il paraîtra tous les mois un personnage de chaque série. Une table des matières indiquera pour chaque volume le classement chronologique des personnages.

"Les quatre premières livraisons paraîtront au avril prochain.

MODE DE SOUSCRIPTION.

La première, grand in-8o. (gravure et texte à longues lignes) [illegible] la livraison.
Avec gravure coloriée, [illegible]
[illegible] grand in-4o. [illegible] texte sur deux colonnes [illegible] 80 c. la liv.
Avec gravure coloriée, [illegible]
Il sera tiré 50 exemplaires avant la lettre sur papier de Chine, 3f. la livraison.
100 idem sur papier vélin 2f.

Les souscripteurs qui désireront avoir à la fois la gravure noire et la gravure coloriée, paieront 50 centimes en sus par chaque livraison.

Les souscripteurs ne paieront d'avance que douze livraisons. S'ils en paient 48, il leur sera fait une remise de 10 pour cent.

M. l'abbé de l'Hoste a été nommé agent des éditeurs, pour la Nlle-Orléans; on peut souscrire chez lui, encoignure des rues St. Pierre et des Remparts, ou au bureau de l'*Abeille*.

EXTERIEUR.

FRANCE.

PARIS, 8 Septembre.

Le 6, le comité des propriétaires des rentes espagnoles vint à St. Cloud présenter au roi la pétition que tout le corps qu'il représente avait adoptée, et qui est conçue dans les termes suivans:

Sire, vingt mille familles françaises, intéressées dans les fonds espagnols, conduites au désespoir par la ruine dont elles sont menacées viennent avec confiance exposer à votre majesté le triste état où elles peuvent se trouver placées, et leurs justes réclamations. La loi de l'honneur qui gouverne les individus ne doit pas changer pour les états. Un gouvernement n'a pas plus le droit d'y manquer que les particuliers. Nous ne concevons pas comment un nouveau gouvernement paraît débuter au sein de la paix, et avec le secours de toutes les richesses que l'Europe lui offre pour subvenir à ses besoins, par faire une banqueroute que les ministres osent lui proposer? Dans ce cas, serait-il l'ennemi des étrangers qu'il dépouillerait, ou serait-ce la nation qu'il déshonorerait? Si l'Espagne croit qu'elle a de justes sujets de se plaindre des premiers auteurs des ces opérations financières, c'est contre eux qu'elle doit diriger ses attaques, qu'elle les livre aux tribunaux, mais parce qu'elle a été trompée, acquiert-elle par là le droit de tromper les autres? Sire, quand vous avez publié le traité de la quadruple alliance, nous avons crus qu'il consolidait nos droits, avec d'autant plus de raison, que selon nous l'Espagne par cette bonne foi qui nous empêchait de rien perdre, se mettait dans le cas d'entretenir sûreté dans la carrière du gouvernement constitutionnel, le pouvoir est principalement basés sur la bonne foi. Qui pouvait prévoir alors qu'un gouvernement allié à la France travaillerait contre les intérêts des Français? Sire, c'est à l'ombre de votre protection que nous venons nous réfugier; c'est vous que nous chargeons de notre défense. Ce n'est que vous qui pouvez nous retenir sur le penchant de l'abîme ouvert pour nous engloutir. Nous sollicitons cette faveur de votre Majesté, nous la recevrons avec reconnaissance, comme le plus beau gage de la bienveillance qu'elle témoigne à ses sujets.

Nous sommes, sire, avec le plus profond respect, les très humbles, obéissans et fidèles sujets de votre majesté.

(Suivent les signatures.)

—On est peu d'accord sur la gravité de l'indisposition du maréchal Gérard. Il paraît vrai que le président du conseil travaille avec quelques uns de ses principaux employés, mais il est également certain qu'il ne reçoit du dehors que les visites auxquelles il ne peut fermer sa porte. Ainsi, il a vu M. de Talleyrand, et on croit que les doctrinaires sont assez inquiets de ce qui s'est passé dans cette conférence. Il a vu également M. Pasquier, et s'est entretenu avec lui de ce déplorable procès que la chambre des pairs est fort embarrassée pour mener à fin, embarras que confesse aujourd'hui M. Pasquier lui-même, le grand prévôt de cette procédure. M. Thiers a fait une visite au président du conseil; il a été question d'un remaniement de préfets; mais le seul [illegible] lequel le remaniement devrait avoir lieu, dans les idées du maréchal, étant peu conforme aux vues de M. Thiers et peut être aux instructions qu'il avait reçues, il a négligé jusqu'à présent de revenir au ministère de la guerre.

Ce qui paraît le plus clair, c'est que l'embarras d'une position fausse y est pour beaucoup dans la maladie du maréchal Gérard. Il n'est point douteux qu'il ne sympathise en rien avec ses collègues, et il sait bien que, malgré cette antipathie, le roi ne lui fera pas, avant qu'une nécessité de fer ne soit présentée, le sacrifice de ses conseillers les plus impopulaires; mais il espère que la reprise de la session créera pour le roi cette nécessité; jusque là il craint de se compromettre avec des ministres qui ne doivent ni ne peuvent rester aux affaires. Il sera bien difficile que l'espèce de quarantaine dans laquelle il se tient dure encore bien long tems; c'est dans cette prévision qu'il avait pensé un moment à faire avancer l'époque du retour des chambres; cette combinaison a tout naturellement échoué dans le conseil, où tout le monde, moins le maréchal, est intéressé à ce que la vie parlementaire recommence le plus tard possible. Mais, si dans les affaires extérieures il survenait une combinaison quelconque qui parût faire souhaiter la présence des chambres, soyez sûr que le maréchal irait rapidement au-devant d'un prétexte pour les réunir.

Jusque là il ne se fera que des combinaisons dont pas une ne se réalisera. M. Talleyrand veut, comme M. Gérard, un changement de ministère; mais leurs vues dans la composition du nouveau cabinet sont essentiellement contraires. Je vois qu'on a tort de penser que notre ambassadeur à Londres rêve pour lui-même, comme on l'a dit, la présidence du conseil. Il n'est pas assez homme de tribune pour souhaiter un rôle qui le mette en contact trop immédiat avec le public, et qui fasse dire de lui: "N'est-ce que cela!" Mais il veut un ministère du beau monde: M. Molé [illegible] dût-il en faire partie.

Je vous ai déjà dit que, quant à présent, M. Dupin était sans prétentions. On ne va pas dans ses vues quand on quitte un ministère; M. Dupin, d'ailleurs, est posé de telle façon qu'il ne peut devenir ministre qu'en présence des chambres; et en tout cas, il arrivera plus d'une fois encore qu'on lui offrira le portefeuille sans qu'il soit prêt à le prendre.

—On peut juger de l'importance de la réduction qui s'opère en ce moment dans l'armée par ce fait que 2,000 et quelques cents hommes des régimens composant la garnison de Metz viennent d'être envoyés en congé par suite d'une réduction dans l'effectif des corps. Le régiment du génie est réduit de 290 hommes.

—On lit dans un journal de Bordeaux:

'Boyeldieu, qui avait traversé nos murs il y a peu de jours pour se rendre aux eaux, est de nouveau parmi nous. Tous les amis de l'art et de notre gloire nationale apprendront avec une vive douleur qu'il est atteint d'une maladie très grave et qui fait craindre pour ses jours.

—Nous pouvons affirmer, dit le *Journal de Francfort*, qu'un Allemand, né et domicilié dans le grand duché de Bade, a adressé dernièrement une lettre au lord Melbourne, ministre président de la Grande Bretagne, dans laquelle il offre de remettre à la nation anglaise, contre un honoraire proportionné à la valeur du service qu'il lui rendra, la description du modèle d'un appareil par le moyen duquel les plus grands vaisseaux de guerre et de commerce seraient préservés contre la tempête et les naufrages. Cette invention repose, dit-on, sur des problèmes de mathématiques et d'arithmétique surtout, ainsi qu'aérostatiques et hydrauliques.

L'inventeur propose de soumettre la décision sur l'application et les résultats de sa machine au jugement de quatre négocians anglais versés dans la navigation, et de trois experts de la marine. Il ne demande rien pour le cas échéant d'une décision défavorable à son invention, pas même le moindre dédommagement pour ses modèles, &c. Il s'agit seulement à présent de savoir si lord Melbourne s'intéresse assez à cette affaire pour accepter la proposition. Si cette machine remplit toutes les conditions nécessaires pour pouvoir être appliquée selon l'intention de l'inventeur, il en résulterait une économie immense pour le commerce et la caisse de l'état. L'inventeur, qui s'occupe actuellement de la confection des modèles, doit surtout avoir insisté sur la discrétion de son nom jusqu'après l'examen de sa machine; délicatesse qu'appréciera sans doute un ministre anglais.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Chester, Watson, Philadelphie, S Thompson
Navire Grand Turk, Snaw, Havre, J Mager
Navire Hilah, Hall, Havre, J A Merle & co
Brick Emilio, Sust, Havane, J Piitts & cie

ARRIVES.

Navire Gen. Williams, Holdridge, de Liverpool.
Navire Creole, Page, de New-York.
Bat. à vap. Bunker Hill, Tufts, de Natchez.
Bateau à vapeur Busker Hill, de Natchez, avec du coton.
Bat. à vap. Chesapeake, Wright, d'Alexandria, coton.

CAZADORES DE ORLEANS.

La compania se reunira el jueves próximo, 6 del corriente, á las 6 en punto de la tarde, en los altos del café de Cazadores de Orleans, calle de Conde y Dumaine, para proceder á las elecciones de oficiales, y demas que haya lugar. De orden del capitan,
JOSE M. BUSTAMANTE, sargento 1o.
3 nov

A LOUER.
LE second Etage d'une Maison sise rue de Chartres, No 67. On peut entrer en possession de suite. S'adresser à DURAND & UZURAU, Rue de Chartres, No 67.
29 oct

LES soussignés ont reçu par la barque Pomona et le navire Bolivar, venant du Havre,
Un Grand Assortiment de Marchandises à la Mode;
consistant en DRAPS, CASIMIR, ETOFFES A GILETS de toutes qualités, HABILLEMENTS FAITS de tous genres; CHAPEAUX, GANTS, CRAVATTES, &c. &c. &c. de première qualité. Aussi, [illegible]
17 oct—1m [illegible]

THEODORE NICOLET & Co. ont transporté leur bureau au No. 24, de la rue Bienville. 3 nov.

MR. MONTILLY, élève du Conservatoire de Musique à Paris, et professeur de Piano depuis dix ans dans ce pays, connu dans les paroisses Jefferson et St. Charles, par les élèves distingués qu'il y a faits, et habitant maintenant la Nouvelle-Orléans, offre ses services aux personnes qui voudraient prendre des leçons de Piano. S'adresser chez lui, rue St Louis, No. 39, maison de M. Lepêtre, entre Royale et Bourbon.
3 nov—30 Jan.

AVIS—L. DE CHAZUT, professeur de danse au Couvent des Opelousas, ayant l'intention de passer l'hiver dans cette ville, a l'honneur de prévenir ses amis et le public qu'il se rendra dans les familles qui voudront bien l'appeler. Encouragé déjà par quelques succès, il espère mériter de plus en plus la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour.
S'adresser chez M. Norès, rue Bourbon, entre St. Louis et Conti. 3 nov—8

LETTRES DE CHANGE sur l'Angleterre, Natchez, Nashville et la Mobile, sont achetées à la banque des Artisans et Commerçans.
3 nov Chs. BRIGGS, caissier.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre à la Banque des Artisans et Commerçans.
3 nov C. BRIGGS, caissier

EN débarquement des navires Pactolus et Oceana, de Liverpool,
6 caisses Velours en pièces, propre au marché mexicain;
4 grands colis de toile à chemises, do do
25 caisses indiennes fines; do do
3 do shawls imprimés fins do
4 do mouchoirs mazulipatam,
10 malles mouchoirs madras;
3 do mouchoirs de soie fin,
1 do gaze de milan;
4 caisses bas de coton;
8 balles drills imprimés, de mode;
8 balles forte cotonnade;
3 do chemises de tricot;
En magasin—5 balles belles indiennes françaises, 3 dito robes d'indiennes françaises, &c., à vendre par
KENNEDY, DUREL & Co,
3 nov No 50, rue Toulouse

LES soussignés offrent à vendre: 60 boites Thé nouveau, impérial en canister; 10 do. do. Poudre par 13 livres; 5 do do par 6 livres; 40 demi boites Raisins nouveaux; 100 caisses Savon No. 1, de Winchester; 154 do. chocolat No. 1. HENRY, LATAPIE & Co,
3 nov Vieille Levée, No. 63

REÇU par les navires Corinthian, Pactolus et Orléans, de Liverpool, Everett et Unicorn, de Boston, et par d'autres récemment arrivés, les articles suivans, expressément choisis pour le marché du Mexique:
Mantas ou coton à chemises, écrus et blancs, de 36 pouces de blanc de 27 pouces, estampes platilles blancs et peints, mousselines perkales de 6 4, de japan et lappet de 6-4, robes brodées blanches, indiennes de goût fond clair et couleurs foncées, do. bleues et blanches, et noires et blanches, libretes; robes imprimées, *mousselines imprimées*, étoffes à gilets de mouchoirs madras, de rouge tric, Schalls de coton teints et à bordures de 8-4, moleskins assortis, satins teints à raies, cantons à larges diagonales pour pantalons, bas de soie anglais patentés, cotons ou flanelles imprimés, draps superfins couleurs assorties, brequettas, osnaburgs, nankins bleu de l'Inde, toiles à draps de Russie. A vendre par
HARRISON, BROWN & CO.,
3 nov Rue Royale, No. 117.

REÇU et à vendre par le soussigné, un assortiment complet de Pélerines brodées à l'aiguille; Canezous; Forelias; Cols en mousseline de l'Inde brodés; [illegible] cols; Pélerines à longs bouts; Echarpes de blonde, Aussi 1 Caisse d'articles de fantaisies, tels que: Ridicules; Châles; Gants; Bas brodés; Gros de Naples blanc, noir uni, broché, moiré, figuré, et des couleurs les plus à la mode; Satins brochés, blanc, bleu, rose, cerise, aurore et noir; &c. &c.
A. G. COCHRANE,
3 nov No 43, rue de Chartres.

VIEUX VIN DE MADERE.
8 PIPES vieux Madère de première qualité, en débarquement, ayant droit à l'exportation et à vendre par
L G SASSINOT,
Rue St. Louis, No. 90.
Aussi:—50 caisses Chandelle Suif No. 6, en débarquement 3 nov

Joseph Auat contre les héritiers testamentaires de la Ve. Lurche.
DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, le samedi 6 décembre prochain, à 1 heure après-midi,
La propriété ci-après décrite, savoir: Un lot de terre situé dans la rue Dorsière, No. 12, mesurant 63 pieds plus ou moins de face, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, avec les bâtisses et améliorations dessus.
3 nov G W MORGAN, shérif

DETENUS à la Geôle de la Paroisse St. Jean Baptiste, les deux nègres américains nommés COPPHE et BEN. Copphé est de la taille de cinq pieds 7 ou 8 pouces, il parle que l'anglais et se dit appartenir à M. A. B. Roman, à la Nlle-Orléans. Ben, est de la taille de 5 pieds 5 pouces, il parle aussi que l'anglais, il se dit appartenir à M. Edmond Forstall à la Nouvelle-Orléans. Les propriétaires desdits esclaves sont priés de venir les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, le 22 octobre 1834.
3 nov N. LUMINAIS, shérif.

AVIS.
LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis, et le public en général qu'ils viennent de former une société, sous la raison de *Pascalet et Michon*, et qu'ils continueront à tenir un assortiment général de comestibles, à l'ancien établissement connu sous le nom de Beausier et Pascalet, situé à l'encoignure des rues de Chartres et Toulouse.
J. B. MICHON,
M. T. M. PASCALET.
LES dits offrent à vendre les articles suivans:
200 fromages de Hollande
200 boîtes sardines de Collin
200 do saucissons de Lyon
200 do do d'Arles
10 caisses fleurs d'oranger triple
10 do cerises à l'eau-de-vie sirupées
10 do fruits à l'eau-de-vie
5 do sirop de groseilles framboisé
12 caisses moutardes assorties.
Vieille eau-de-vie de Cognac, rum de la Jamaïque; genièvre de Hollande, guignolet d'Angers, absynthe de Dubied, kyrch de la forêt noire, anisette de Bordeaux, vins de toutes qualités &c. Le tout garanti de première qualité, et importé par les derniers arrivages.
1 nov.—6 PASCALET & MICHON.

800 BOITES Sardines à l'Huile, débarquant du navire Marengo, et à vendre par
G L SASSINOT,
30 oct rue St. Louis, No. 90

LES soussignés offrent à vendre: 4 ballots Bonnets de paille; 200 paniers Huile d'Olive; 20 paniers de Vin en bouteilles; 4 barils de Pierres à fusil; 1500 boîtes de Vitres, grandeurs assorties.
30 oct A. QUERTIER & BOUTIN.

6 BALLES Tapis anglais et 3 balles de Tapis coton, 1 balle devants de cheminée, à vendre à très bas par
A G COCHRAN,
30 oct rue de Chartres, No. 43

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages, les articles suivants, qu'il offre à vendre à des prix très modérés:
Huile d'anis, do. de menthe, do. de rose, do. de sabine, do. de romarin, do de néroli, do de girofle, do de canelle, do de Lavande; eau de fleurs d'oranger en flacons, seringues à soi-même, demi seringues, do à injections; racine d'althea, de rhubarbe, [illegible] de badiane; d'épéca, de colchique; d'angélique, de colombo, de gentiane, de réglisse, de jalap, de tormentil, de polipodium, gomme arabique, d'assafœtida, de sénégal, de copal, d'élémi, de galbanum; de kino; de mastic, de sang-dragon, de gayac, poix de Bourgogne, Sumac, de Sicile, dit Américain; [illegible], arrow-root; alum, potasse, noir de fumée; do d'ivoire, quinquina, baume de Pérou, de Tolu, de Canada, de Copahu, agaric blanc, fleurs de sureau; de violette, d'althea, de mauve, de tilleul, de camomille et de roses.
D. MORALES, pharmacien,
encoignure Condé et St. Philippe.
Il offre les articles ci-dessus mentionnés en gros et en détail à MM. les pharmaciens et habitants, à des termes très avantageux. 31 oct

DES propositions pour fournir 150 milliers de briques seront reçues à la Banque de l'Union de la Louisiane, jusqu'au mardi 4 novembre prochain.
29 oct J. B. PERRAULT, caissier.

LES SOUSSIGNÉS ont reçu par le navire Bolivar, venant du Havre, 18 balles Toile de Bretagne, qu'ils offrent à vendre
27 octobre A QUERTIER & BOUTIN

PERDU—Il a été perdu vendredi, après-midi, dans le quartier de la Bourse, un BOUTON monté avec une belle [illegible]. Une récompense honnête sera donnée à la personne qui le remettra, rue St. Louis, No. 29. [illegible]

SAVON—500 caisses Savon [illegible] No. 1, reçu par le brick Everett, à vendre par [illegible] WM. G. HEWES, [illegible]

POUR LE HAVRE.
Le navire fin voilier POMONA, capt. D. Nelson, est en chargement pour le dit port, et partira immédiatement. Pour fret de 200 balles ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
3 nov A QUERTIER & BOUTIN.

POUR LA HAVANE.
Le brick espagnol fin voilier EOUDRA, capitaine Delgado, partira bientôt. Pour fret et passages, s'adresser à bord, ou à
GARCIA, BUYO & co,
3 nov rue Ste. Anne, No. 34

POUR ST. YAGO DE CUBA.
Le brick fin voilier et doublé en cuivre ST. ROMAN, capitaine Salva, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour passage et le reste du fret, s'adresser à
GARCIA, BUYO & CO,
3 nov Rue Ste. Anne, No. 34.

A LOUER—Le haut de la Maison située rue de la Levée, No. 79. On en donnera possession immédiatement. S'adresser à
1 nov Wm. HOLMES & Co.

A LOUER—La belle MAISON et ses dépendances, située à l'encoignure de la rue d'Espagne et de la Levée, faubourg Marigny. S'adresser pour la location, chez M. DUFILHO,
1 nov—6 rue de Chartres, No. 140

J. D. BEERS, I. R. ST. JOHN & CO.
BUREAU D'ECHANGE.
No. 60, rue de Chartres, où l'on achète des
CHECKS à vue, courte-vue, et à terme, sur
New-York, Philadelphie, Fayetteville, N. C. Charleston, S. C. Augusta, Ga. Savannah, Macon, Mobile,
Mississipi, Alabama, et tout billet de Banque ayant cours; lingots en or ou en argent, monnaie en or ou en argent, Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, à vendre.

TRAITES sur New York et Paris, à vendre par
30 oct A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur New-York, à vendre par WM G. HEWES,
29 oct 66. rue du Camp.

TRAITES sur France, à vendre par P. J. TRICOU.
25 oct

LA Banque de l'Union de la Louisiane tire des traites sur Londres et sur Paris.
29 oct J B PERRAULT, caissier

LETTRES DE CHANGE sur France, à vendre par A. ST. GEORGES,
16 oct rue St. Louis, No 78.

TRAITES sur France, à vendre par J. MAGER.
25 juil

HTE. TRICOU, docteur en médecine de la faculté de Paris, informe qu'il exerce sa profession. Sa demeure est rue des Remparts, No. 237, entre Ste. Anne et Dumaine. 1 nov—4

LE soussigné ayant ce jour, pris en société M. Michael Musson et M. George O. Hall, continuera les affaires sous la raison de William Nott & Co.
Nouvelle Orléans, 1er. novembre 1834.
1 nov—3 WILLIAM NOTT.

A VENDRE—Deux bons Chevaux, 2 tombereaux, harnais, &c., le tout dans un bon état. S'adresser au soussigné, rue des Ursulines, No. 79, entre Royale et Bourbon.
1 novembre—3 A. BORME.

MME. CHESTER prévient les personnes qui l'ont jusqu'à présent honoré de leur confiance, qu'elle reçoit par le Marengo, un assortiment de Modes et de Nouveautés en tout genre.
Rue Royale, No. 146, maison de Mme. Séguénot.
1 nov—3

200 BOUCAUTS de Sucre de la nouvelle récolte et de première qualité, à vendre par
1 nov BLANC & BRUGIER.

PLANCHES—20,000 pieds de planches assorties, en débarquement, et à vendre par
1 nov BLANC & BRUGIER.

EN débarquement de la goelette Dorchester, du Port-au-Prince, 2000 livres Casse fraîche, et quelques sacs de Gingembre, à vendre par
HENRY, LATAPIE & Co.,
1 nov Vieille Levée, No. 63.

LE soussigné ayant pris pour associé son neveu Robert Gamble, continuera les affaires sous la raison de G. Vance & R. Gamble. G. VANCE,
1 nov 81, rue de la Douane.

DEMANDE—Un jeune homme français, désirerait trouver une place comme commis, dans cette ville; il donnera des recommandations suffisantes pour satisfaire celui qui voudra bien lui donner sa confiance.
S'adresser au directeur de l'Abeille. 30 oct—3

LE soussigné reçoit par les derniers arrivages, un assortiment général de marchandises sèches, savoir: Indiennes dessins nouveaux, do dessins chalys, Bonnet de soie, gros de Berlin, gros de Naples, gros de Suisse unis, figurés et lamés, satins brochés, mousseline de soie, blonde de chambray, un nouvel article pour robes, mousseline Suisse, brochés brodées à pois et unies, canezous, et pélerines, en blonde, do en satin; aussi, un assortiment de toiles d'Irlande, de toiles à draps, ouvrée de Russie, do d'Irlande, serviettes damassées, do française, alépines noires, bas de soie unis et brodés, &c.
A. G. COCHRAN,
31 oct 43, rue de Chartres.

SANGSUES assorties en débarquement de la barque Pomone, venant du Havre, et à vendre à la pharmacie du soussigné rue Royale, No. 123.
27 oct A. A. PEYCHAUD.

1200 Barils farine; 185 barils Whiskey rectifié, en débarquement et à vendre par
ORAIN & MIGNON,
27 oct Nlle. Levée, No. 7.

Bureau de la Comp. du Chemin à Coulisses de la Nelle-Orléans et Carrollton.
AVIS est par le présent donné aux souscripteurs au fond capital de cette institution, qu'ils auront à payer le 5 novembre au plus tard à la maison de Banque de la compagnie de Banque et du Canal, dix piastres par action sur le montant de leurs souscriptions.
D'après la 3me. section de la charte, les actionnaires qui manqueront ou négligeront de payer la somme ainsi requise après un délai de 10 jours perdront au profit de la compagnie leurs actions et le montant déjà payé.
Par ordre de la direction,
24 oct [illegible], secr.

REÇU et à vendre par le soussigné, rue de la Vieille Levée, no. 21, de divers arrivages récens:
50 paniers vin de champagne, 12 jarres fruits cristalisés, 10 caisses noyau de Phalsbourg, 50 caisses confitures de la Havane, premier choix bien assortis, 30 caisses fruits de France; un sirop consistant en coins, poires, abricots, prunes, et cerises, plusieurs barils de gouyave gelée et pâte, petites et grandes boîtes. 108 caisses liqueur superfine, 20 dito crême de thé, 29 eau-de-vie de Dantzic. 20 caisses cerises confites à la liqueur, 30 caisses véritable Curaçoa, 12 absynthe suisse, Kerschwasser, 150 caisses liqueurs mi-fines, plusieurs caisses excellente gelée de groseille, 10 caisses marasquin de Zara, 20 barils anisette rose, 10 do crême de canelle, 20 caisses vin muscat de Lunel, 110 paniers anisette de bord, 10 barils bitters, dragées, bonbons; Tous ces objets sont garantis de premier chef et seront vendus à des conditions avantageuses, pour de bons billets. Le soussigné remettra 5 pour 100 d'escompte pour du comptant, et prie les habitants et marchands des campagnes de vouloir lui continuer l'encouragement qu'il a toujours reçu.
28 oct. A. LACOUTURE.

AVIS aux personnes qui désireraient acquérir en peu de tems et à peu de frais; le talent indispensable d'une belle écriture.
Mr. DUCHESNE DUVERNAY, professeur de *Calligraphie*, arrivé récemment de Paris, a l'honneur de prévenir ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il s'engage de réformer en 25 ou 30 leçons au plus, l'écriture la plus incorrecte, pour peu que l'élève réponde à ses soins.
Il fait remarquer, que la supériorité incontestable de sa méthode sur l'ancienne, résulte de la simultanéité du mouvement du poignet avec celui de l'avant-bras, dont la coopération habilement ménagée, accélère beaucoup les progrès.
Aujourd'hui que le talent de bien peindre est indispensable pour tout homme; c'est un moyen d'avancement, et quelquefois d'existence. Que de gens ne vivent que de leur plume! Dans les hautes conditions le griffonnage est regardé comme un signe de négligence et de défaut d'ordre: c'est donc une nécessité d'acquérir au plutôt cette facile recommandation, et cette ressource assurée dans le malheur, surtout quand les moyens sont aussi simples qu'expéditifs.
Et ici point de nouvelle surprise à craindre d'un fallacieux charlatanisme, point de vaines promesses, rien qu'on ne tienne, le professeur fort de ses nombreuses expériences, garantit un plein succès.
Il tient deux cours, l'un à 10 heures du matin, jusqu'à 2 heures de l'après midi et l'autre à 5 heures du soir jusqu'à 8. Le premier sera consacré exclusivement pour les Dames et le second pour les Messieurs. Et il donne des leçons dans les pensionnats, ainsi qu'à domicile.
Nota, le prix du cours de 30 leçons, est de $15.
Son Académie, est rue St Pierre, No. 158, entre les rues Dauphine et Bourgogne.
Nouvelle-Orléans, 16 Octobre 1834. 16 oct—1m

A VENDRE—3000 sacs de SEL; 2000 barils de GRAISSE en feuille; 500 barils de Mess, 400 barils de PORC prime, par
WM. T. THOMPSON & Co,
29 sept—2m No. 70, rue de la Levée.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
MERCREDI, 5 du courant, il sera vendu à quatre heures de l'après-midi, en magasin, rue Toulouse, No. 79. 40 Barriques de Bordeaux, bonne qualité; 10 barriques vin blanc, dito; 13 dito vinaigre, dito; 162 paniers huile d'olive; 384 caisses vin rouge, divers crus; 48 dito blanc. On annoncera les conditions. 3 nov.

PAR TRICOU & CANONGE.
SAMEDI, 15 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett, un Terrain situé rue Bourbon, entre Conti et Bienville, ayant 71 pieds de face sur 120 de profondeur, et ayant une issue sur la rue Conti, de 40 pieds de face, ensemble les bâtisses qui sont dessus. Conditions:—1-3 à 6 mois et la balance à 1 et 2 ans en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 3 nov

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
MERCREDI, 12 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett, un Lot de Terre, situé au bourg Clouet, mesurant 30 pieds de face à la rue Piété sur 108 à 110 pieds de profondeur, mesure française, tenant partie du No. 96, dudit faubourg, il y a sur ledit lot une Maison en bois de deux appartemens, 2 cabinets et gallerie, latrines, &c. Un Lot de Terre, joignant le précédent, mesurant 30 pieds de face à la rue Piété sur 108 à 110 pieds de profondeur, mesure française, dépendant du No. 96 dudit faubourg, il existe sur ledit lot une Maison briquetée entre poteaux, cuisine, latrines, &c. Conditions: —Moitié comptant et moitié à un an de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 3 nov

PAR JOSEPH LECARPENTIER.
IL sera vendu vendredi, 5 décembre 1834, à midi précises à la Bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la ville et Paroisse d'Orléans, en date du 1er octobre 1834, pour le compte du mineur Duguy, le Terrain avec les bâtisses y existantes, situé à l'encoignure des rues Bourbon et Hôpital, ayant environ 61 pieds 9 pouces de face à la première rue et 93 pieds 9 pouces à la seconde rue, conformément au plan de ladite propriété, lequel sera déposé à la Bourse avant la vente. Conditions: $3000 comptant, $2500 payable le premier de mai 1835 et la balance le 1er mai 1836, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Lesdits billets seront divisés en coupons à la convenance des héritiers. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs par Lagarde, not. pub. 3 nov

PAR TRICOU & CANONGE.
IL sera vendu jeudi, 6 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi,
Trois Lots de Terre situés au faubourg Marigny, rue des Bons Enfans, entre les rues Poete et Musique, comme le plan, mesurant chacun, 29 pieds 3 pouces sur la rue des Bons Enfans, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Ces terrains sont avantageusement situés.
Conditions: L'acquéreur prendra la responsabilité du paiement d'un billet de $190 payable le 14 janvier 1835, et $190 le 14 janvier 1836; la balance à un an de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale.
Les actes de vente seront passés chez L. T. Caire, not. public, aux frais de l'acquéreur. 3 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu aujourd'hui, 3 du courant, à leur encan, rue St. Louis, à 10 heures du matin, une quantité de marchandises sèches, couvertures, chaussures &c. 5 caisses habillemens, consistant en chemises, gilets, pantalons, vestes et quelques habits fins. Aussi, bottes, souliers, brodequins, &c. 3 nov

(*Vente Renvoyée.*)
PAR TRICOU & CANONGE.
LA vente des effets ci après qui devait avoir lieu aujourd'hui est renvoyée au 3 novembre positivement à 10 heures du matin, dans la maison occupée par Mr. W. G. Hewes, rue Julia, entre les rues St. Charles et du Camp, le superbe ameublement du dit sieur Hewes, composé de toutes sortes de meubles et autres articles nécessaires dans un ménage, et de qualité supérieure.
Conditions, au moment de la vente.
N. B. Les personnes qui désireraient acheter à l'amiable peuvent d'ici au jour de la vente s'adresser à Tricou & Canonge, rue St. Louis No. 45 27 oct.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, le vendredi, 7 de novembre, à midi à la Bourse Hewlett,
15 LOTS DE TERRE situés au faubourg Washington, désignés sur les Nos. 1 à 9, sur un plan dressé par J. Communy et L. J. Pilié, le 21 octobre 1834 portant les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9; ayant chacun 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur 110 pieds de profondeur; les Nos. 10, 11, 12, 13 et 14, ayant chacun 30 pieds de face à la rue de Craps, sur 155 pieds de profondeur; et le No. 15 de forme irrégulière, ayant 30 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue St. Ferd. jusqu'à une profondeur de 110 pieds, et 130 pieds face à la rue des Grands Hommes, sur une profondeur de 164 pieds, 8 pouces et six lignes, entre deux lignes parallèles.
Il existe des bâtisses sur les Nos. 5, 7, 9 et 15; celles sur les No. 6 et 15 ont été louées, les premières à $20, et les dernières à $60 par mois.
Ces terrains sont situés presqu'en face de l'îlet où se construiront les Ateliers de la Compagnie des Architectes, et sont bordés d'orangers d'une grande valeur.
Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit. 27 oct

PAR HEWLETT & BRIGHT.
IL sera vendu lundi, 10 novembre, à midi, à la Bourse,
Un Lot de Terre, ayant environ trois arpents et demi de face au Bayou Barataria, au rivière [illegible], sur 40 de profondeur; borné par l'habitation [illegible] et celle de Louis [illegible]. Il y a sur ce lot une maison de 4 chambres, une gallerie. Le tout est entouré et il s'y trouve beaucoup d'arbres fruitiers.
Conditions: Moitié comptant, et le reste à 6 mois, en billet endossé à satisfaction et hypothèque. L'acte de vente, en l'étude de H. Pedesclaux, aux frais des acquéreurs. 30 oct

Mathew Morgan vs. Virginie Shaw, Jacques Shaw son mari. Daniel Boyle et autres.
COUR DU PREMIER DISTRICT JUDICIAIRE—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire, j'exposerai en vente publique le 10 novembre prochain, à midi, à la Bourse de Lafayette, la propriété décrite de la manière suivante:
Un Lot de Terre situé au faubourg Lafayette, mesurant 34 pieds, 6 pouces face à la rue St. Philippe, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et demi, faisant la moitié indivise du lot No. 4, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: 12 mois de crédit.
25 oct J. CHARBONNET, shérif.

PENSION BOURGEOISE.—Madame M. A. L. HAGGART annonce à ses amis et au public, qu'elle a pris la maison agréable; située à l'encoignure des rues Canal et Dauphine, où elle pourra sous peu de jours recevoir des pensionnaires. Elle se flatte que par les soins qu'elle prendra à recevoir convenablement ses pensionnaires, et en n'admettant chez elle que des domestiques décens et de confiance, elle méritera l'encouragement du public.
Elle offre à louer, l'appartement aéré où le juge Smith tenait ci-devant son bureau. 1 nov—3

F. DUFOUR & FRERE, encoignure Royale et Ursuline, reçoivent par, le navire Marengo, venant du Havre, un superbe assortiment de marchandises, qu'ils offrent à vendre à juste prix, savoir:
Crême de Perse; pommade; poudre; essence de roses; extrait d'odeurs; eau de Cologne, grand modèle; crême d'amande, en pots de porcelaine; encre à marquer; chaussons tissus fourrés; souliers mouton; do. fourrés; do. claqués; do. chaussons, tissus fourrés, pour enfans; socques, pour hommes et femmes; plumeaux 15 et 16 pouces; un assortiment de gants en peau, pour hommes et femmes; do, en fil d'Ecosse, pour do do; do. en soie, pour do do.; mouchoirs batiste linon; do. brodés à festons, do. tout au tour; do. à barre en couleur; do. unis à ourlet; bretelles en gomme élastique; do. en soie brochée; cartonnages; crêpe noir et blanc; fichus assortis; dentelles en fil assorties; parapluies 28 et 30 pouces; ombrelles différents genres; [illegible], redingottes en castorine; manteaux de drap, pour hommes et femmes; tapis de toilette; toiles cirées pour coiffes de chapeaux; gros de Naples, noir et en couleurs; alépine noire; glaces riches; lampes pour table de jeu; bas bleus pour enfans de tous les âges; palatines en chinchilla, do. petit gris; do. lustré; boas; castorine, belles couleurs; draps fin; chapeaux de soie noirs; un assortiment de bois, cannes, cravaches, lunettes, bandes, etc.; couvertures en coton 8 points; mérinos 5.4 de toutes couleurs; indiennes en couleur et noires; bas de fil d'Ecosse; do. en soie, blancs et noirs, unis et brodés; cravattes en satin; cols do.; rubans faveurs; do. satin à dents; serge noire; étoffes de soie façonnées pour gilets; velours noir, qualité supérieure; schals thibet noirs; écharpes diverses espèces; linge de table; ouvré pour serviettes et nappes, et une infinité d'autres articles, dont le détail serait trop long. 31 oct—15

TEMPLE D'ILLUSION,
OU LE COSMORAMA VOYAGEUR.
VIENT de s'établir rue CONDE entre les rues ST. PHILIPPE ET DUMAINE. Le Cosmorama étant en plein-air, et le jour étant parfaitement convenable pour la perspective de ses points de vue, il est visible tous les jours, depuis six heures du matin jusqu'à neuf du soir.
Deuxième Exposition.—Combats en Juillet 1830, à Paris; la Prise des Tuileries; combat de la Porte St. Denis; Proclamation du duc d'Orléans à la lieutenance du Royaume; Combat Naval d'Alger et prise du fort l'Empereur; une vue de la Sicile; un Château en ruine dans les environs de Berne, en Suisse; Genève et un paysage Suisse; deux vues de Paris, Carcassonne et Londres.
Le prix d'entrée est de 25 sous et moitié prix pour les enfants.

800 BARRILS [illegible]
8 octobre BLANC & BRUGIER.